

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 MARS 2006

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 28 mars 2006 à 21 h, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

Commissaires :

Sont présents :

Mesdames : Lucie Désilets
Colette Larose

Messieurs : Claude Denis
Normand Héroux
Sylvain Lévesque
Jacques Séminaro

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

Commissaires représentant les parents :

Du primaire : Monsieur Michel Parent
Du secondaire : Monsieur Normand G. Gravel

Commissaires également présents :

Mesdames : Francine Chabot
Nicole Leblanc

Sont également présents :

Monsieur François Houde, secrétaire général
Monsieur Denis Roy, directeur général
Monsieur André Byette, directeur général adjoint
Monsieur Michel Simoncelli, directeur général adjoint
Monsieur Marcel Teasdale, directeur général adjoint
Madame Chantal Laforest, directrice du Service de l'organisation et du transport scolaire
Madame Louise Nadon, directrice par intérim du Service des ressources matérielles
Monsieur Denis Sylvestre, directeur du Service des ressources financières et de l'approvisionnement

Est absente : Madame Chantal T. Renaud

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 MARS 2006

23-CE-2005-2006

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente déclare la séance ouverte. Il est 22 h 40.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Séminaro :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants :

- 10.2 Achat de voyage en Tunisie par l'école secondaire André-Laurendeau
- 11.5 Choix de professionnels – désignation de commissaires

Adoptée unanimement

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

- 1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Procès-verbal :
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 janvier 2006
- 4. Questions orales du public
- 5. Affaires de la Direction générale
- 6. Affaires du Secrétariat général :
- 7. Affaires du Service des ressources éducatives
- 8. Affaires du Service des ressources humaines
- 9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
- 10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
 - 10.1 Achat de voyage à Vancouver par l'école André-Laurendeau
 - 10.2 Achat de voyage en Tunisie par l'école André-Laurendeau
- 11. Affaires du Service des ressources matérielles
 - 11.1 Octroi de contrat PCP078/482 Fenestration / Bloc C5- École Gérard-Filion
 - 11.2 Octroi de contrat PCP025/459 Toiture / Sections 1,3, 11 École Guillaume-Vignal
 - 11.3 Octroi de contrat PCP049/467 Toiture / Sections C1, B1, B2 – École Rabeau
 - 11.4 Octroi de contrat PCP007/452 Toiture / Sections 2, 3, 4, 5, 6, 7, École Charles-Bruneau
 - 11.5 Choix de professionnels –désignation de commissaires
- 12. Affaires du Service des technologies de l'information
- 13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 MARS 2006

l'éducation des adultes :

14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

24-CE-2005-2006

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 24 JANVIER 2006**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Denis que le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 janvier 2006 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adoptée unanimement

25-CE-2005-2006

**ACHAT DE VOYAGE À VANCOUVER PAR L'ÉCOLE ANDRÉ-
LAURENDEAU**

CONSIDÉRANT que l'école André-Laurendeau a justifié son choix de ne pas prendre le plus bas soumissionnaire;

CONSIDÉRANT les offres reçues;

CONSIDÉRANT que ce choix est accepté par les parents qui en assureront le coût;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Séminaro,

QUE le Comité exécutif autorise l'achat de voyage à Vancouver auprès d'Éducateurs pour un montant de 70 161,00 \$

Adopté unanimement

26-CE-2005-2006

**ACHAT DE VOYAGE EN TUNISIE PAR L'ÉCOLE ANDRÉ-
LAURENDEAU**

CONSIDÉRANT que l'école André-Laurendeau a justifié son choix de ne pas prendre le plus bas soumissionnaire;

CONSIDÉRANT les offres reçues;

CONSIDÉRANT que ce choix est accepté par les parents qui en assureront le coût;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Séminaro,

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 MARS 2006

27-CE-2005-2006

QUE le Comité exécutif autorise l'achat de voyage en Tunisie auprès de Voyage Objectif Terre pour un montant de 90 720,00\$

Adopté unanimement

OCTROI DE CONTRAT PCP078/482 FENESTRATION/ BLOC C-5 – ÉCOLE GÉRARD-FILION

CONSIDÉRANT que huit (8) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que cinq (5) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Le Groupe Petrone inc. »;

IL EST PROPOSÉ par madame Colette Larose,

QUE le contrat pour le projet PCP078/482, École Gérard-Filion, Fenestration / Bloc C5, soit accordé à la firme « Construction Pier-Jal inc. » pour un montant total de 293 750,00\$ taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 6 mars 2006 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice par intérim du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin

Adoptée à l'unanimité

28-CE-2005-2006

OCTROI DE CONTRAT PCP025/459 TOITURE/ SECTION 1, 3, 11 – ÉCOLE GUILLAUME-VIGNAL

CONSIDÉRANT que dix (10) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que neuf (9) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Agence Guy Ruest Architecte »;

IL EST PROPOSÉ par madame Colette Larose,

QUE le contrat pour le projet PCP025/459, École Guillaume-Vignal, Toiture / sections 1, 3, 11 soit accordé à la firme « Yves Lacombe inc. »

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 MARS 2006

pour un montant total de 126 527,50\$ taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 14 mars 2006 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice par intérim du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin

Adoptée à l'unanimité

29-CE-2005-2006

OCTROI DE CONTRAT PCP049/467 TOITURE / SECTIONS C1, B1, B2 ÉCOLE RABEAU

CONSIDÉRANT que neuf (9) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que sept (7) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Agence Guy Ruest Architecte »;

IL EST PROPOSÉ par madame Colette Larose,

QUE le contrat pour le projet PCP049/467, École Rabeau, Toiture / Sections C1, B1, B2, soit accordé à la firme « Yves Lacombe inc. » pour un montant total de 143 781,25\$ taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 14 mars 2006 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice par intérim du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin

Adoptée à l'unanimité

30-CE-2005-2006

OCTROI DE CONTRAT PCP007/452 TOITURE / SECTIONS 2, 3, 4, 5, 6, 7 – ÉCOLE CHARLES-BRUNEAU

CONSIDÉRANT que onze (11) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que dix (10) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de « Monique Bélanger-Burman, architecte »;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 MARS 2006

IL EST PROPOSÉ par madame Colette Larose,

QUE le contrat pour le projet PCP007/452, École Charles-Bruneau, Toiture / sections 2, 3, 4, 5, 6, 7, soit accordé à la firme « Yves Lacombe inc. » pour un montant total de 166 412,41\$ taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 14 mars 2006 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice par intérim du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin

Adoptée à l'unanimité

CHOIX DE PROFESSIONNELS - DÉSIGNATION DE 2 COMMISSAIRES

Les personnes suivantes sont désignées pour faire partie d'un comité de sélection pour le choix de professionnels architectes-ingénieurs :

Monsieur Normand Héroux
Madame Colette Larose
Monsieur Normand G. Gravel – substitut

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 22h56.

Présidente

Secrétaire général